

**REUNION DU COMITE DIRECTEUR DE L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS
DU MERCREDI 10 MAI 2017 - MAIRIE 4 RUE SURVILLE -**

PRESENTS : AIKIDO - AMICALE BOULE VEYNOISE - AUTO CROSS - BADMINTON - CHOURUM - CLUB ALPIN FRANCAIS - CLUB ATHLETIQUE VEYNOIS - ENTRE CIEL ET BUECH - ESCRIME - FITNESS - FOOTBALL - JUDO - KARATE - RETRAITE SPORTIVE - SKI - TENNIS - TENNIS DE TABLE - VOLLEY BALL - ECOLE PRIMAIRE - SERGE EYSSERIC - DANIEL CALLEBAUT - JEAN FABIEN VACHOT - GREGORY SCHMITT - J.MARC PHILIP - JEAN PAUL CHASTEL.

EXCUSES : BASKET - CAVALIERS DU SOLEIL - CLUB CYCLO - PETITE BOULE - TAI JITSU - TONIC CLUB VEYNOIS - COLLEGE - LYCEE PROFESSIONNEL - ECOLE MATERNELLE SAINT MARCELLIN - YVES DAMARIUS - CHRISTIAN GILARDEAU - FABIENNE DARINI - JEAN CLAUDE CHERAMY - ROGER CASTEX -

ABSENTS : TWIRLING BATON - ECOLE MATERNELLE VEYNES - PIERRE RIZZA - MARIE LUCE DAVIN.

INVITEE A LA REUNION : GYM SPORTIVE

APPROBATION COMPTE RENDU:

Le compte rendu du comité directeur en date du 30 janvier 2017 est adopté à l'unanimité.

EXAMEN DU COURRIER :

MAIRIE

- OMS a fait parvenir aux élus les différents dossiers de demande de subventions 2017 concernant les associations et l'OMS
- A la demande des élus, l'OMS a transmis le calendrier des animations sportives 2017.
- Nous fait parvenir les montants de subventions attribuées à notre organisme : 270 pour la trilogie, 800 projet multi sports et 800 pour le défi des argouses. Remerciements.
- Nous fait parvenir le compte rendu de la commission sports du 14 février à laquelle l'OMS était invité. Le bureau OMS souhaite que ce procès verbal soit modifié sur certains points.
- Nous convie au Comité de pilotage du Projet éducatif de territoire (PEDT). Remerciements. OMS était présent.

ASSOCIATIONS

- L'US Veynes Basket nous invite à la remise des prix de son tournoi de Pentecôte. Remerciements..
- ABV nous convie à l'ouverture du boulodrome. Remerciements. OMS était présent.
- Le CAV nous invite à la remise des prix de la montée d'Oule et de la Bombarde. Remerciements.OMS était présent.
- Veynes Buëch Tennis de table nous invite à son assemblée générale. Remerciements. OMS était présent.
- USVeynes / Serres football nous invite à la remise des prox de son tournoi du souvenir. Remerciements. OMS était présent.
- le Badminton club Veynois nous fait parvenir sa newsletter. Remerciements.
- OMS a sollicité le Conseil départemental pour son défi des argouses. Dossier transmis. Accusé de réception du CD reçu.

DDCSPP

- Nous fait parvenir une enquête sur le "plan sport santé bien être dans les Hautes-Alpes". Réponse a été faite.
- Nous informe de l'ouverture de la campagne CNDS 2017. OMS a transmis son dossier de demande de subvention (comme certaines associations locales).

FNOMS

- Nous invite à son assemblée générale à Bourg en Bresse le 20 mai. Remerciements. OMS excusé
- Nous fait parvenir la revue "Sport dans la cité". Remerciements.

DIVERS

- Le Comité Départemental de Hand-Ball a proposé une initiation à ce sport au gymnase du Lycée dans le but de créer une section sur la vallée du Buëch.
- Le Conseil régional PACA nous informe de l'attribution d'une subvention de 9245€ pour l'acquisition de notre mini bus. Remerciements.
- Le Conseil Départemental des Hautes-Alpes nous informe de l'attribution d'une subvention de 1000€ dans le cadre du programme de soutien aux politiques de développement. Remerciements.
- Mairie de Serres nous autorise la pose d'une banderole défi des argouses sur le pont de la ville. Remerciements.
- Le comité intercommunal d'action sociale nous invite à son Conseil d'administration. Remerciements. OMS excusé
- OMS Gap nous invite à son assemblée générale. Remerciements. OMS était présent.

- La CCDB nous invite à une réunion bilan 2016 sur la mission Prévention de la délinquance. Remerciements. OMS était présent.
- CDOS nous invite à son assemblée générale. Remerciements. OMS était présent.
- l'organisation des Trail des cimes du Buëch nous remercie pour l'aide apportée à sa manifestation.

PROPOSITION DE REPARTITION DES SUBVENTIONS 2017

Toutes les associations ont reçu, avec la convocation, un détail de la répartition des subventions 2017.

La somme allouée par la commune est passée de 26.500 € à 27.000 €. Le Président remercie la Municipalité de l'effort consenti pour le sport.

Une fois de plus, le bureau OMS a décidé de ventiler la totalité de cette enveloppe pour le fonctionnement des associations et de ne rien garder pour son fonctionnement propre comme le prévoit son règlement intérieur.

Come chaque année, le bureau de l'OMS signale qu'il a toute confiance dans le document que vous avez rempli et sur lequel nous nous basons pour l'attribution des subventions.

Il est effectué un rappel du mode de calcul de la subvention qui a été votée par l'ensemble du comité directeur qui a mis en place les chapitres et critères:

1 Il existe **6 chapitres** :

Associations civiles avec école de sport
Associations civiles sans école de sport
Associations scolaires dépendant de la commune
Associations scolaires autres
Manifestations médiatiques
Clubs nouvellement affiliés

2 **Les critères** prennent en compte les déplacements compétitions, loisirs, les compétitions auxquelles participent les athlètes, les participations aux réunions OMS, les effectifs, l'encadrement. Pour les écoles de sport il est ajouté un bonus pour les jeunes, les heures d'entraînement semaine, le nombre de mois pendant lesquels le sport est pratiqué, les différentes catégories prises en compte dans l'association et les participations aux championnats.

Concernant les subventions médiatiques, l'OMS fait parvenir à la Mairie un document dans lequel sont notifiées toutes les animations mises en place par les clubs avec un dossier pour chaque manifestation. Le bureau de l'OMS note les dossiers plus importants et laisse le choix à la Mairie de les prendre en compte. La Mairie renvoie ensuite les dossiers qu'elle ne souhaitent pas conserver. L'OMS pour cette année propose de donner 25 € pour les animations jeunes et 15 € pour les animations adultes.

Les dossiers 2017

Subventions de fonctionnement

- ⤴ 13 dossiers « école de sport » ont été traités
- ⤴ 9 dossiers « sans école de sport »
- ⤴ 1 club ne souhaite pas de subvention : le cyclo et il convient cette année encore de le féliciter. Ayant un budget correct, cette association n'a pas d'exigence financière.
- ⤴ 1 club n'a pas eu d'activité cette saison : le self défense académie (anciennement taï jitsu). Nous espérons que cette association trouve les moyens de renouer avec le gymnase du Lycée dès la prochaine saison.

Subventions scolaires

- ⤴ 2 dossiers traités dans le cadre des associations scolaires dépendant directement de la commune (école St Marcellin et primaire)
- ⤴ 2 dossiers traités dans le cadre des associations scolaires dépendant du Département ou de la Région (collège et Lycée)
- ⤴ 1 association ne souhaite pas de subvention (école maternelle de Veynes)

Subventions médiatiques

- ⤴ L'OMS a traité cette année 24 dossiers (contre 31 l'an dernier).
- ⤴ 6 ont été traités par la Mairie, il s'agit :
 - Tournoi de l'USV Basket : 300 € + 100 € d'aide exceptionnelle
 - Concours pétanque Fête de Veynes de la petite boule: 400 €
 - Concours lyonnaises fête de Veynes de l'ABV: 100 € en bons d'achat
 - Montée d'Oule et Bombarde du CAV: 800 €
 - 3ème cross triathlon organisé par l'OMS: 800 €
 - Trilogie bouliste de l'OMS : 270 €
 - 70ème anniversaire de l'USV Ski : 1.500 €
 - Raid VTT " les chemins du soleil" : 1.400 €
 - Projet multisports de l'OMS: 800 €
 - Bad in Buëch du Badminton club: 200 €
 - Stage multi sports USV Foot : 500 €
 - Convention USV Foot/Mairie : 13.500 €
 - USV Foot pour montée de l'équipe 1 : 2.500 €
- ⤴ Penser à avertir suffisamment tôt la Mairie pour tout ce qui concerne les arrêtés, demande de matériel pour l'organisation de manifestations.

Dossiers qui concernent le mouvement sportif

- Location matériel ski de fond pour les écoles au Festre : 1.000 €

L'OMS souhaite que les subventions (qui passent dès le lendemain, jeudi 11 mai, au conseil municipal) soient versées au plus tôt à nos clubs.

ASSOCIATIONS CIVILES AVEC ECOLE DE SPORT

Somme consentie : 15.714 €

Soit 58,3 % de la somme globale

ASSOCIATIONS	ENVELOPPE 2016	ENVELOPPE 2017
	15.765 €	15.714 €
USV SKI	1.525 €	1.637 €
TENNIS CLUB	1.339 €	1.353 €
JUDO CLUB	1.574 €	1.595 €
USV FOOTBALL	1.976 €	1.978 €
TAI JITSU	907 €	Pas d'activité cette saison
KARATE	1.517 €	1.514 €
CLUB ATHLETIQUE	1.504 €	1.531 €
USV BASKET	845 €	886 €
CLUB ALPIN FRANCAIS	1.307 €	1.282 €
TWIRLING BATON	Ne souhaite pas de sub.	521 €
CHOURUM	1.134 €	1.124 €
ESCRIME	898 €	976 €
BADMINTON	1.239 €	1.317 €

ASSOCIATIONS CIVILES SANS ECOLE DE SPORT

Somme consentie : 8.708 €

Soit 32,4 % de la somme globale

ASSOCIATIONS	ENVELOPPE 2016	ENVELOPPE 2017
	8.195 €	8.708 €
CLUB CYCLO	Ne souhaite pas de sub.	Ne souhaite pas de sub.
NERGI CLUB	En sommeil	-
AMICALE BOULE	1.292 €	1.338 €
PETITE BOULE	1.143 €	1.178 €
ENTRE CIEL ET BUECH	1.143 €	1.131 €
AUTO CROSS	991 €	1.131 €
AIKIDO	Ne souhaite pas de sub.	169 €
RETRAITE SPORTIVE	1.143 €	1.178 €
FITNESS	861 €	861 €
CRINIERES DU BUECH	Ne souhaite pas de sub.	-
VOLLEY BALL	811 €	861 €
TENNIS DE TABLE	811 €	861 €

ASSOCIATIONS SCOLAIRES DEPENDANT DE LA COMMUNE

Somme consentie : 180 €
Soit 0,8 % de la somme globale

ASSOCIATIONS	ENVELOPPE 2016	ENVELOPPE 2017
	180 €	180 €
ECOLE PRIMAIRE VEYNES	143 €	150 €
ECOLE ST MARCELLIN	37 €	30 €
ECOLE MATERNELLE VEYNES	Ne souhaite pas de sub.	Ne souhaite pas de sub.

ASSOCIATIONS SCOLAIRES AUTRES

Somme consentie : 1.644 €
Soit 6,3% de la somme globale

AU TITRE DES TRANSPORTS
1.030 €

ASSOCIATIONS	ENVELOPPE 2016	ENVELOPPE 2017
	1.030 €	1.030 €
COLLEGE	683 €	640 €
LYCEE PROFESSIONNEL	347 €	390 €

AU TITRE DES ACTIVITES
614 €

ASSOCIATIONS	ENVELOPPE 2016	ENVELOPPE 2017
	598 €	614 €
COLLEGE	285 €	320 €
LYCEE PROFESSIONNEL	313 €	294 €

COTISATIONS OMS

216 € versés à l'OMS soit 0,9% de la somme globale
Soit 27 clubs x 8 € .

Nouvelles associations affiliées à l'OMS : 228 € soit 0,1 €

- CAVALIERS DU SOLEIL 122 € - 8 € de cotisation = 114 €
- TONIC CLUB VEYNOIS 122 € - 8 € de cotisation = 114 €

MANIFESTATIONS MEDIATIQUES

somme consentie : 310 €

Soit 1,2 % de la somme globale

Manifestations	Clubs supports	Dates	Somme
16 quadrettes	ABV	05 février	15 €
Grande Trace	CAF	12 février	15 €
Concours arcades	Petite Boule	18 et 19 février	15 €
Week-end Judo	Judo Club	25 et 26 mars	25 €
Tournoi printemps	Volley Ball	02 avril	15 €
Compétition d'escrime	Fine lame	30 avril	25 €
Tournoi du souvenir	USV Football	7 mai	25 €
16 quadrettes	ABV	25 mai	15 €
Trophée 05 des jeun.	Badminton club	18 juin	25 €
Tournoi d'été	Tennis de table	25 juin	15 €
Triathlon	Ecole St Marc.	juin	15 €
Olympiades	Ecole St Marc.	juin	15 €
16 triplettes	ABV	2 Juillet	15 €
32 doublettes	ABV	15 août	15 €
Challenge anniversaire	Petite Boule	Septembre	15 €
16 triplettes	ABV	Septembre	15 €
Tournoi automne	Volley Ball	05 Novembre	15 €
Challenge des AS	Petite Boule		15 €

La Proposition de répartition des subventions 2017 est votée à l'unanimité. Elle sera transmise au Conseil Municipal pour un nouveau vote des élus.

ASSEMBLEE GENERALE DE L'OMS :

Elle se déroulera le mardi 30 mai à 18h30 au café du peuple rue Jean Jaurès.

QUESTIONS DIVERSES :

Courrier Mairie

Daniel Callebaut fait lecture d'un courrier adressé par l'OMS à Monsieur le Maire, Madame l'adjointe aux sports et Monsieur le Délégué aux sports. Ce courrier concerne le rôle de l'OMS (organisme de proposition, conseil, médiation, mutualisation, partage, entraide.....), au sein de la commune. L'OMS n'est pas consulté pour un certain nombre de dossiers et les membres du bureau déplorent cette situation. La conclusion fait part de la motivation intacte des membres de l'OMS pour le sport local. A ce titre le bureau OMS sera reçu par les élus le 18 mai en Mairie. Les associations présentes reconnaissent que le sport est un des atouts de notre commune.

70 ans ski

Grosse réussite malgré le temps. Félicitations à toute l'équipe qui a accompli un travail phénoménal et prouver que l'on pouvait organiser sur notre commune de grand événement.

Gymnase du Lycée

Nous n'avons plus de clés pour remettre aux associations qui empruntent le gymnase occasionnellement pour des animations le week-end. Le football et le basket se partagent la clé, la gym a récupéré la clé de la Mairie et le roller empruntera la clé de Stéphane. Un mail a été envoyé au Lycée concernant ce problème. Il est vrai que ces nouvelles clés nécessitent une formation onéreuse pour leur programmation.

Mini bus OMS

Désormais l'OMS possède deux mini bus. Assurances renégociés. Possibilité de partenariat pour publicités sur deuxième véhicule.

A noter qu'un des véhicules sera mis à disposition de la Municipalité cet été pour les navettes au plan d'eau comme c'est le cas depuis deux ans.

Triathlon

L'épreuve aura lieu le 25 juin. Nous recherchons des bénévoles pour le jour J. Un formulaire est à remplir.

Printemps du livre

Sur le thème de "Dites le avec des fleurs" les 18 et 19 mai. L'OMS participe par le biais d'un atelier au terrain Guillaume comme chaque année.

Crinières du Buëch

Le Président fait lecture d'un courrier adressé au club. L'association des crinières est aujourd'hui plus tournée vers la culture que le sport à l'image de la manifestation organisée en 2017. Il convient d'entériner cette décision, comme stipulée dans le courrier, au travers de la réunion d'aujourd'hui. C'est chose faite.

Club de Roller Derby

Un nouveau club de Roller Derby intègre notre localité et le gymnase du Lycée le dimanche de 18h à 21h (dans la mesure où la salle reste libre - priorité aux animations et compétitions le week-end). La mairie a signé la convention uniquement pour un an. Le point sera effectué après cette année de fonctionnement.

Site Internet

Yves a pris en compte la demande du cyclo club. Différents itinéraires sont désormais à disposition des amateurs de randonnées cyclos sur le site OMS.

Guide des sports 2017

L'édition est prête. Nous en sommes à la lecture du bon à tirer. Il a fallu effectuer de nombreuses relances pour avoir texte, photo et logo.

Dossiers vestiaires du stade synthétique

La parole est donnée à Alain Causse, Président du club de football, qui fait un point sur le dossier stade à l'échelle du club. Les utilisateurs disposent avec le terrain synthétique d'une structure de qualité pour les rencontres et entraînements. En revanche, les vestiaires ne seront pas prêts à la rentrée de septembre et le club a obtenu, sportivement, le droit à l'accession en Division d'honneur Régionale. Cette montée change les données du cahier des charges des installations sportives de la ville. Le club doit être en mesure de proposer des vestiaires aux joueurs et officiels lors des rencontres du week-end. Or, à ce jour, la première commission des terrains de la Ligue Méditerranée n'a pas validé l'opportunité d'occuper les vestiaires du gymnase du Lycée. Un courrier du club appuyé par un courrier de la Municipalité auprès des instances Régionales a permis de relancer le dossier de dérogation pour une saison. Les footballeurs espèrent obtenir le droit de jouer sur leur terrain en utilisant, avec un aménagement des grillages effectué par la Mairie, le gymnase. Dans l'hypothèse où la dérogation serait accordée, la Municipalité rencontrerait Monsieur Boy, Proviseur du Lycée, pour mettre en place, de concert, l'utilisation des vestiaires du gymnase. Pour conclure, le club de football n'est en aucun cas responsable de cet état de fait. Alain Causse rappelle également la perte économique que représenterait le fait de ne pas évoluer à Veynes (Le club de football dépense dans une saison environ 15.000 € chez les commerçants locaux et une montée impose aux clubs qui viennent de l'extérieur de prendre leurs repas sur la commune). Autre problème, les sponsors qui s'affichent autour du terrain qui ne renouvèleraient pas leurs panneaux publicitaires si les rencontres ne s'effectuent pas sur notre localité. Le club pourrait également refuser la montée si toutefois Les matches n'ont pas lieu sur notre localité. Affaire à suivre.

Forum Seniors forme

L'OMS participera au forum du 23 mai salle des arcades. La RSPV se joindra à notre structure.

Journée ciné sport - Arts martiaux

L'OMS a été contacté pour la mise en place d'une après midi - soirée débat avec un lien cinéma - sports. Le thème retenu était celui des arts martiaux. La date a été fixée au lundi 10 avril. En première partie, la trentaine d'enfants a assisté à un ciné goûter à partir de 14h avec Kung Fu Panda suivi d'une démonstration avec le club d'Aïkido dans les jardins du logement foyer et d'une découverte des arts martiaux avec Gilles Vallière, son équipe du Stéphane Karaté Club et Jacques Ruta à l'intérieur. En soirée le film "le grand maitre" avec un débat animé par un conseiller technique de l'Isère a séduit le public clairsemé. Animation à reconduire avec d'autres thèmes qui peuvent être proposés par d'autres associations sportives.

Partenariat culture-sport

Le fourmidable traverse une passe difficile avec des problèmes financiers. Le sport local, par le biais de l'OMS, a pris rendez-vous avec la responsable pour, dans un premier temps, soutenir l'action de l'association culturelle locale et dans un second temps trouver des pistes pour que "le sport vienne en aide à la culture". Il est décidé, après une réunion du bureau OMS de mettre en place des actions avec la culture. En

2018 projet de spectacle à connotation sportive au café du peuple. Possibilité aussi de coupler un des thèmes du projet multi sports avec une activité culturelle pour les enfants (spectacle, cours de théâtre...). Dans l'immédiat l'assemblée Générale de l'OMS se fera dans les locaux du Fourmidable.

Convention annuelle jardin public petite boule/ Mairie

A été préparée et signée par le Maire , cette convention sera remise à Christian Gillardeau.

Assemblée générale extraordinaire

En préambule de notre assemblée générale ordinaire du 30 mai prochain, nous ouvrirons une AG extraordinaire pour modifier un article de nos statuts qui permettra de ne pas avoir, au sein de l'OMS, deux associations ayant la même vocation sportive.

Auto-cross Veynois

Bruno Binet demande si l'OMS peut se joindre, à l'appel du club d'auto-cross, à une réunion concernant l'homologation de la piste. C'est bien évidemment le rôle de notre organisme que d'être présent à la demande des clubs pour toute forme de réunions ou rencontres.

Projet Multisports

Un point est effectué sur le projet multisports 2017. Il reste actuellement le Tennis pour les CE2, le VTT pour les CM1 et l'escalade, spéléo pour les CM2. Nous démarrerons au mois de juin la dernière activité pour les CP au mois de juin : "le savoir nager".

Office du Tourisme

Michel Ricou-Charles qui représente notre OMS au conseil d'administration de l'office du tourisme évoque le regroupement imposé par la loi de nos OT du Haut-Buëch et du Veynois (compétences obligatoires des communautés de communes). Il regrette que le tourisme ne soit pas plus investi dans le cadre sportif.

Au travers de la discussion, il est évoqué la compétence sportive et la CCBD. Un souhait pour l'OMS qui n'a jamais abouti.

Escrime

Il est demandé aux clubs d'avertir JP Chastel 0687549196 lorsqu'une animation est annulée au gymnase le week-end. Cela évite, notamment au club d'escrime, d'avoir à transporter son matériel sur un autre site. De plus il sera demandé aux organisateurs de manifestations, si la présence de l'escrime occasionne de la gêne.

Spéléologie

Un première nationale le 1er juillet avec l'ouverture d'une via sous terrata (via ferrata sous terre) dans le Dévoluy.